

Tunis, le 13 mai 2015

Sidi Bouzid, 13 mai 2015 : Nécessité d'une enquête sérieuse et impartiale au sujet du décès de Abdelmajid Jedday durant sa garde à vue à Sidi Bouzid

L'OMCT a appris ce matin le décès de Abdelmajid Jedday suite à son arrestation le matin du 12 mai 2015 et sa mise en garde à vue au district de la garde nationale de Sidi Bouzid.

Abdelmajid Jedday avait auparavant sollicité le centre SANAD de Sidi Bouzid d'assistance aux victimes de torture pour des faits impliquant les agents du poste de garde nationale de Bir Lahafay et les agents de la brigade d'investigations et de recherches de la garde nationale de Sidi Bouzid : une plainte pour torture, mauvais traitements et violences contre ces agents a été déposée le 14 avril 2015 au tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Le lendemain de son arrestation, le 13 mai 2015 les agents de la garde nationale ont contacté la famille Jedday pour les informer du décès de leur fils.

Vraisemblablement, une enquête administrative et judiciaire va être ouverte à ce sujet. L'OMCT appelle les autorités administratives et judiciaires à procéder à une enquête sérieuse et impartiale à ce sujet et ce en entamant les expertises et les auditions nécessaires de toutes les personnes qui ont eu un contact direct ou indirect avec Abdelmajid Jedday depuis son arrestation jusqu'à son décès.

Tout conflit d'intérêt, entrave ou tentative pour favoriser une thèse sur une autre au sujet de la mort suspecte de Abdelmajid Jedday doit être écartées durant ces enquêtes judiciaires et administratives.

Contact :

Hend Khechine, Chef de projet à l'OMCT, hk@omct.org, GSM : 24 66 63 56